

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule #03628#

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : DABLAZZAH ALAOUI MY CHAFIK ND

Date de naissance : 16-04-1958

Adresse : 61, Rue Regraga Bougogne CASA

Tél. : 06.67.12.12.07 Total des frais engagés : 1500,00 # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. B. MEZIANE EL OTMANI
Ophthalmologue
11, Bd. Sidi Mohamed Ben Abdellah
Route de la Corniche
Casablanca 20160

Date de consultation : 15/09/2022 Tel: 0522 20 35 93 Fax: 0522 20 35 91

Nom et prénom du malade : Benabdelljalil Houda Age: 57

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Oculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 26/12/2022

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15.11.2022	Dr. B. MEZIANE EL OTMANI Ophtalmologue	Dr. B. MEZIANE EL OTMANI Ophtalmologue	300.00 Dhs	Dr. B. MEZIANE EL OTMANI Ophtalmologue Sidi Mohamed Ben Abdellah Route de la Corniche Casablanca 20100 Tel.: 0522 20 35 93 - Fax: 0522 20 35 91
20.22	Seance orthoptique	Rue de la Kasbah	200.00 Dhs	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. B. MEZIANE EL OTMANI

**Médecin Spécialiste des Maladies et
chirurgie des yeux**



Ex-directeur du centre Ophtalmologique
A Gelsenkirchen Buer, en Allemagne
Diplômé de la Faculté de Médecine de Hambourg
Chirurgie des yeux, Laser-Thérapie

دكتور ب مزيان العماني

طبيب اخصاصي في أمراض

و جراحة العيون

مدير سابق لمركز طب وجراحة العيون

غازنرشن بور بألمانيا

خريج كلية الطب بهمبرغ

جراحة العيون - المعالجة بالليزر

Casablanca 15.11.2022.

Patient : Ben abdeljalil. Houda

✓ Progressifs Casablanca F.R.
Sph Cyl Axe

OD	+ 1.25	- 0.25	136
OG	+ 1.75	- 0.50	95
OD	+ 3.00	- 0.25	136
OG	+ 3.50	- 0.50	95

Dr. B. MEZIANE EL OTMANI

Ophtalmologue

11, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah

Route de la Corniche

Casablanca 20160

Tél. 0522 20 35 93 - Fax: 0522 20 35 91

11, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah, Route de Corniche, Casablanca

شارع سيدى محمد بن عبد الله - طريق لاكورنيش - الدار البيضاء

Tél : 0522 20 35 93 — Fax : 0522 20 35 91

Dr. B. MEZIANE EL OTMANI

Médecin Spécialiste des Maladies et chirurgie des yeux



Ex-directeur du centre Ophthalmologique

A Gelsenkirchen Buer, en Allemagne

Diplômé de la Faculté de Médecine de Hambourg

Chirurgie des yeux, Laser-Thérapie

دكتور ب مزيان العثماني

طبيب اخصاصي في أمراض

وجراحة العيون

مدير سابق لمركز طب وجراحة العيون

غلزنكيرشن بور بانيا

خريج كلية الطب بهمبورغ

جراحة العيون - المعالجة بالليزر

Casablanca 15.11.2022

Patient : Benabdellah. Houda

Facture

- Consultation Ophthalmique : 300.00 DHS
 - Séance orthoptique
 - Total
- La présente facture est arrêtée à la somme de: Cinq Cent dirhams

500
DHS

500
DHS

500
DHS



Dr. B. MEZIANE EL OTMANI
Ophthalmologue
11, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah
Route de la Corniche
Casablanca 20160
Tél.: 0522 20 35 93 - Fax: 0522 20 35 91

11, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah, Route de Corniche, Casablanca

11 شارع سيدى محمد بن عبد الله - طريق لاكورنيش - الدار البيضاء

Tél : 0522 20 35 93 — Fax : 0522 20 35 91

Dr. B.MEZIANE OTMANI

Médecin Spécialiste des Maladies et chirurgie des yeux

Ex-directeur du centre Ophtalmologique

A Gelsenkirchen Buer, en Allemagne

Diplômé de la Faculté de Médecine de Hambourg

Chirurgie des yeux, Laser-Thérapie



دكتور ب مزيان العثماني

طبيب اختصاصي في أمراض

و جراحة العيون

مدير سابق لمركز طب وجراحة العيون

غلزنترشن بور بألمانيا

خريج كلية الطب بهامبورغ

جراحة العيون - المعالجة بالليزر

Casablanca 15.11.2022.

Patient : Benabdelyahel. Houcine

Floxedol collégie ophtalmique
SF/jour.

Dr. B. MEZIANE OTMANI

Ophthalmologue

11, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah

Route de la Corniche

Casablanca 20 160

Tél.: 0522 20 35 93 - Fax: 0522 20 35 91

11, Bd Sidi Mohamed Ben Abdellah, Route de Corniche, Casablanca

شارع سيدى محمد بن عبد الله - طريق لاكورنيش - الدار البيضاء

Tél : 0522 20 35 93 — Fax : 0522 20 35 91